

POUISSE
après

POUISSE,

regagnons
du terrain

GUIDE POUR LES MUNICIPALITÉS

Porté par le Centre d'écologie urbaine de Montréal, le projet *Sous les pavés* vise à libérer le sol de l'asphalte afin de reverdir des espaces publics et privés. Il encourage les communautés et les citoyen·nes à adopter des pratiques inspirantes pour rendre nos milieux de vie plus résilients face aux changements climatiques.



Vous êtes représentant·e d'une municipalité ?

En tant que représentant·e d'une municipalité, à titre d'élu·e ou d'employé·e, il est possible de contribuer aux efforts de déminéralisation et de rassembler les conditions gagnantes pour soutenir les projets de verdissement sur votre territoire. Découvrez comment vous impliquer !

COMMENT AGIR ?

- 👉 Mettez en œuvre un projet **Sous les pavés** avec votre communauté sur un terrain municipal afin de créer un nouvel espace frais, convivial et résilient.
- 👉 Soutenez un projet **Sous les pavés** dans votre municipalité en fournissant votre expertise, vos services et/ou des ressources matérielles.
- 👉 Adoptez des pratiques de gestion optimale des eaux pluviales et protégez les milieux naturels pour favoriser la biodiversité.
- 👉 Anticipez les nouvelles réglementations contre l'artificialisation des milieux. L'artificialisation désigne un sol ou un milieu transformé et aménagé qui perd alors son état naturel et les qualités associées. En France, par exemple, le pays s'est doté d'un objectif « **zéro artificialisation nette** » pour protéger ses sols.
- 👉 Mettez en place un programme de subventions pour soutenir les citoyen·nes ou organisations de votre territoire qui souhaitent déminéraliser et verdir leurs propriétés.
- 👉 Renseignez-vous sur les bonnes pratiques et les opportunités de financement mises en place par d'autres municipalités pour soutenir des projets de déminéralisation.
- 👉 Modifiez vos pratiques d'aménagement et vos réglementations municipales en matière de stationnement, dans une perspective de développement durable et de résilience face aux changements climatiques. Ceci contribuera à une gestion plus durable des eaux de pluie et à la lutte aux îlots de chaleur.
- 👉 Informez et sensibilisez le public sur les démarches de déminéralisation ainsi que sur les bénéfices des végétaux et des infrastructures vertes pour la santé et l'environnement.



QU'EST-CE QUE J'Y GAGNE?

- 1 Créez des milieux de vie sains et chaleureux pour les citoyen·nes et favorisez la réappropriation des espaces publics par les communautés.
- 2 Développez les connaissances et le pouvoir d'agir des communautés sur des enjeux urbains, climatiques et environnementaux. Contribuez positivement à la lutte contre la crise climatique, en posant des actions concrètes sur des enjeux qui touchent directement votre communauté au quotidien.
- 3 Démontrez votre engagement par rapport à l'environnement, et répondez aux besoins des générations actuelles et futures qui sont de plus en plus sensibles à la cause.
- 4 Adaptez durablement votre territoire aux effets des changements climatiques. L'étalement urbain et la disparition des milieux naturels et humides contribuent à la saturation des réseaux d'égouts municipaux lors de pluies exceptionnelles, de plus en plus fréquentes.
- 5 En milieu urbain, jusqu'à 55 % des eaux de pluie sont captées par les égouts, créant une pression importante sur ces infrastructures municipales. En ayant de meilleures pratiques de gestion durable des eaux de pluie, vous diminuez les coûts de traitement des eaux et d'entretien des infrastructures municipales dus à la surcharge du réseau.
- 6 Diminuez la pollution de vos cours d'eau. Une partie de l'eau de ruissellement, qui contient souvent plusieurs contaminants présents sur l'asphalte, est dirigée directement vers les fleuves, rivières ou lacs, sans traitement préalable.
- 7 Réduisez les effets d'îlots de chaleur urbains qui ont des impacts sur la santé, notamment en aggravant certaines maladies chroniques, et sur l'environnement, en influant sur la qualité de l'eau et de l'air.
- 8 En joignant vos efforts de verdissement à ceux d'autres municipalités, vous soutenez l'élan collectif de libération du sol au Québec !



DE L'ASPHALTE VERS UN MILIEU DE VIE

Le guide [De l'asphalte vers un milieu de vie](#) vous accompagne pour mettre en œuvre un projet *Sous les pavés*, à chaque étape du processus.

INSPIRATIONS SOUS LES PAVÉS

En 2021, la [Ville de Granby](#) a mené son propre projet *Sous les pavés* ! Inspirez-vous de leur initiative pour déparer vous aussi un espace dans votre communauté.

AMÉNAGEMENT D'ÎLOTS DE FRAÎCHEUR

Consultez le guide [Aménager des îlots de fraîcheur et améliorer les espaces de vie : Guide pour les gestionnaires d'habitation](#) afin de vous inspirer dans vos projets de verdissement pour créer des milieux de vie plus frais, sains et écologiques.

PLANTES GRIMPANTES

Le guide [Les plantes grimpantes : une solution rafraîchissante](#) vous accompagne afin de transformer vos surfaces verticales en murs vivants !

GUIDE BNQ POUR L'AMÉNAGEMENT DE STATIONNEMENTS

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) a produit le guide [Lutte aux îlots de chaleur urbains - Aménagement des aires de stationnement - Guide à l'intention des concepteurs](#) visant à contrer la formation d'îlots de chaleur urbains dans les aires de stationnement. Cette norme fournit des lignes directrices et des recommandations pour améliorer la performance thermique de ces espaces.

DÉMARCHE STATIONNEMENT ÉCORESPONSABLE

La démarche [Stationnement écoresponsable](#), vous connaissez ? Pilotée par les conseils régionaux de l'environnement, l'initiative propose un accompagnement personnalisé pour aménager et gérer vos stationnements. Contactez-les pour en savoir plus et être accompagné dans vos projets. Une [boîte à outils](#) complète est disponible pour s'inspirer et passer à l'action !

GUIDE DE MISE EN ŒUVRE DE STATIONNEMENTS ÉCORESPONSABLES

En 2019, le Conseil régional de l'environnement de Montréal a rédigé le [Guide de mise en œuvre d'un stationnement écoresponsable](#), qui présente des critères d'écoresponsabilité et propose une revue des pratiques novatrices en matière de stationnement au Québec. Ce guide a pour but d'aider les services municipaux à modifier leurs règlements dans une perspective de développement durable.

RÉGLEMENTATIONS

Voyez comment d'autres municipalités québécoises ont intégré des principes de gestion des eaux pluviales à leur réglementation, dans la publication [Exemples de règlements municipaux intégrant certains concepts de gestion durable des eaux pluviales](#) de l'OBV Abrinord, ou encore dans le [Recueil d'aménagements et de bonnes pratiques : Idées pour une politique de gestion des eaux de ruissellement](#) de l'OBV Matapédia-Restigouche.

RÉPERTOIRE DE FINANCEMENT

Consultez le [répertoire de financement](#) d'Habitat, destiné aux municipalités qui souhaitent mettre en place des projets en environnement, en valorisation des services écosystémiques, en protection de la forêt urbaine ou en conservation du territoire.

PROGRAMME DE SUBVENTIONS

Certaines municipalités québécoises offrent des programmes de subventions en faveur des écogestes visant notamment à économiser l'eau. C'est le cas de la Ville de Victoriaville, pionnière dans la mise en œuvre du programme [Rénovation Habitation Durable](#). De nombreuses autres villes et MRC ont emboîté le pas, pourquoi pas vous ?

ACCOMPAGNEMENT SOUS LES PAVÉS

Vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement du Centre d'écologie urbaine de Montréal pour développer un projet *Sous les pavés* avec votre communauté ? Contactez notre équipe à l'adresse souslespaves@ecologieurbaine.net.

Que vous soyez une organisation, un-e citoyen-ne, un organisme communautaire, un-e élu-e ou une municipalité, vous pouvez passer à l'action pour lutter contre les méfaits de la minéralisation et libérer le sol!